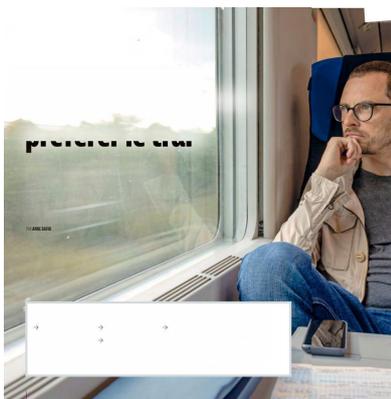




## Comment vous faire préférer le train

La SNCF clame qu'un billet grande vitesse loisir sur deux est vendu à moins de 45 €. Or, beaucoup de voyageurs dépensent bien plus... Pour réduire la facture, les usagers se ruent sur les billets low cost, les cartes de réduction et les abonnements. Mais la bonne affaire n'est pas toujours au rendez-vous ! Nos conseils pour s'y retrouver.



### ACQUÉRIR LES BONS RÉFLEXES

#### RÉSERVATION LE PLUS TÔT POSSIBLE

La SNCF pratique le *yield management*, c'est-à-dire qu'elle augmente ses prix à mesure qu'un train se remplit et que la date de départ approche. C'est pourquoi les voyageurs qui achètent leurs billets très tôt, dès la mise en vente (d'ordinaire, deux à neuf mois avant le départ), font les meilleures affaires. Par la suite, les trains les moins pratiques - ceux qui partent le dimanche matin ou le samedi soir, en semaine très tôt le matin ou dans le creux de l'après-midi - continuent plus longtemps à afficher des tarifs intéressants. Ce système engendre des anomalies, comme un billet de première classe vendu

moins cher que celui de seconde sur le même trajet. La première étant en principe plus onéreuse, la voiture ne fait pas le plein et son prix reste plus bas... **À NOTER** Si les conditions d'annulation ou d'échange des billets sont assez souples, rien ne vous interdit de réserver tôt, quitte à abandonner votre projet à l'approche du voyage. Mais surveillez la date limite qui vous permet d'agir sans frais (sept jours avant le départ en général, sauf sur Ouigo).

#### TRAINS OUIGO DES FRAIS ANNEXES

Les trains Ouigo classiques et Ouigo grande vitesse (TGV) sont censés afficher des petits prix toute l'année, car ils offrent moins de confort et de services. « *Mais les tarifs des TGV Ouigo ont augmenté de 45 % entre 2018 et 2023, l'écart avec les TGV Inoui s'est beaucoup réduit* », avertit François Delétraz, président de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut). Vous devez en plus, sur ces low cost, payer pour choisir votre siège ou pour emporter une grosse valise (le tarif n'inclut qu'un petit bagage cabine, en plus de votre sac à

main ou à dos)... en théorie, car les contrôles sont peu fréquents. Comptez 9 € pour ces prestations dans le package Ouigo plus. Cela réduit encore la différence tarifaire avec un TGV classique, où ces services sont inclus dans le prix du billet. Surtout, la carte Avantage (lire p. 26), dont sont dotés de nombreux usagers, ne fonctionne pas sur Ouigo. Faites bien vos comptes car, souvent, un billet avec la carte Avantage sur un TGV Inoui ou un Intercités revient finalement moins cher qu'un billet low cost Ouigo. Et, sur un Inoui, vous voyagerez plus confortablement, avec des conditions de remboursement et d'échange plus souples.

**À NOTER** Les billets Ouigo ne sont ni annulables ni remboursables, seulement échangeables - par exemple, si vous souhaitez modifier la date ou l'heure (pas les passagers). Vous devez acquitter des frais pour cela (19 € le plus souvent), sauf si vous avez souscrit l'option Ouigo ex (9 € par adulte). Lorsque vous ne pouvez pas partir et risquez de perdre le billet, proposez-le, en dernier recours, sur Ouigoswap, un service de troc... qui n'est accessible que si votre

train est complet et que des voyageurs sont sur liste d'attente. Si vous trouvez preneur, vous ne récupérez que 80 % du prix de votre billet, en bon d'achat valable un an.

## PRIX FAITES JOUER LA CONCURRENCE



Si vous voyagez souvent sans pouvoir anticiper assez tôt vos déplacements, ou que vous préférez la première classe, optez pour la carte Liberté.

La compagnie espagnole Renfe exploite deux lignes à grande vitesse en France (Lyon-Barcelone et Marseille-Madrid). Sa concurrente italienne, Trenitalia, est très présente à Paris ou à Lyon (des travaux retardant les liaisons vers Milan, Chambéry...). Leurs tarifs sont presque toujours plus intéressants que ceux de la SNCF. Pour comparer, consultez les sites internet des deux sociétés ferroviaires.

## BAGAGES ATTENTION AUX AMENDES

La SNCF sanctionne désormais les passagers qui ne se conforment pas à sa politique bagages, devenue plus restrictive depuis le 16 septembre 2024. Assurez-vous, avant de boucler vos valises, de respecter les dimensions acceptées dans votre train (elles diffèrent, par exemple, sur un Intercités ou un Inoui et un Oui-

go). Sinon, vous vous exposez à une contravention de 50 € minimum « *par bagage non conforme ou excédentaire* », et même de 150 € s'il entrave « *la circulation dans les couloirs* ». Vous risquez aussi d'être verbalisé en cas d'erreur sur le nom du passager inscrit sur le titre de transport. L'utilisateur doit, en effet, justifier de son identité, et le cas échéant, des réductions tarifaires dont il a bénéficié. Certes, les vérifications ne sont pas fréquentes, mais si le voyageur est de sexe masculin alors que le billet a été établi pour une femme, cela attirera l'attention des contrôleurs. Et ils ont la main lourde sur les amendes en ce moment !

## CIBLER LES RÉDUCTIONS

### CARTE AVANTAGE UNE QUESTION D'ÂGE

**L'INTÉRÊT** Vendue à 49 €, la carte Avantage vous donne droit, sur les TGV Inoui et les Intercités, à une réduction de 30 % sur le prix du billet, que ce soit en première ou en deuxième classe. De plus, à condition d'être assis en seconde, il est plafonné à 49 € pour un trajet de moins de 1 h 30, à 69 € de 1 h 30 à 3 heures et à 89 € plus de 3 heures (d'après les temps de parcours moyens observés). C'est l'assurance de maîtriser votre budget même si vous achetez votre titre de transport à la dernière minute, car vous ne débourserez jamais plus. Exemple : si le billet est proposé à 120 € sur un trajet de plus de 3 heures lorsque vous réservez, vous ne payez que 89 € en deuxième classe. Dans certains

cas, votre rabais est donc bien supérieur à 30 %. Par contre, en première, ce tarif maximal ne s'applique pas, seule la remise de 30 % joue. La SNCF estime que la carte Avantage est rentabilisée dès le troisième voyage.

### CE DONT IL FAUT SE MÉFIER

Il y a trois cartes Avantage. La première s'adresse aux 12-27 ans (Avantage jeune), la deuxième, aux 27-59 ans (Avantage adulte), et la dernière, aux 60 ans et plus (Avantage sénior). Pour les jeunes et les séniors, aucune autre condition que la possession de la carte n'est requise. Pour les 27-59 ans, par contre, la réduction et le prix plafond ne s'appliquent qu'aux allers simples le samedi ou le dimanche (ou en semaine s'ils sont accompagnés d'un enfant de moins de 12 ans) ou aux allers-retours comportant sur place la nuit du vendredi, samedi ou dimanche. La carte Avantage adulte est donc parfaite si vous partez régulièrement en week-end, mais pas si vous travaillez trois jours

en semaine loin de chez vous. Sauf à ruser avec des billets croisés. « *Par exemple, si vous allez tous les 15 jours de Paris à Nantes, vous pouvez prendre un aller Paris-Nantes correspondant à votre premier départ et le retour Nantes-Paris pour votre deuxième séjour, deux semaines plus tard, de façon qu'un week-end soit inclus. Et inversement, vous achèterez un aller Nantes-Paris pour le premier déplacement et un retour Paris-Nantes correspondant à votre deuxième séjour* », explique François Delétraz.

**À NOTER** La carte Avantage est parfois rentabilisée dès le premier aller-retour. Elle donne aussi droit à des réductions sur certains TER. Elle est inutile si vous voyagez toujours en Ouigo.

### **CARTE LIBERTÉ LA FLEXIBILITÉ SE PAIE CHER**

**L'INTÉRÊT** Coûtant 349 € pour un an (sauf pour les professionnels, qui bénéficient d'une remise de 50 €), elle permet d'acheter ses billets à un « tarif Liberté » fixe, qui ne varie pas en fonction du remplissage du train : Paris-Lyon à 62 €, Paris-Marseille à 71 € en seconde, etc. Pratique pour réserver peu de temps avant de partir sans payer le prix parfois très élevé de dernière minute. En outre, le titre de transport est échangeable sans frais jusqu'à une demi-heure avant le départ. Idéal pour ceux dont le planning change beaucoup. Enfin, il est possible d'obtenir un billet sur des trains complets, mais sans garantie de place assise et dans la limite de celles debout encore disponibles.



Avec la carte Avantage jeune, votre enfant bénéficie de 30 % de réduction sur tous les TGV Inoui et les Intercités.

**CE DONT IL FAUT SE MÉFIER** Les prix fixes avec la carte Liberté équivalent à des réductions de 45 % en première classe et de 60 % en seconde. Cependant, elles sont

calculées par rapport au tarif Flex Première ou Business Première pour les TGV Inoui et les Intercités. Autrement dit, il ne s'agit pas de 60 % de rabais sur le tarif de seconde. Si vous avez l'habitude d'acheter assez tôt votre billet de deuxième classe, vous avez donc de fortes chances de trouver moins cher sans la carte Liberté. Certes, la SNCF vous permet aussi de réserver, grâce à celle-ci, au même tarif qu'avec une carte Avantage adulte. Mais uniquement si votre voyage comporte la nuit du vendredi, samedi ou dimanche sur place.

**À CHOISIR SI ...** Vous voyagez beaucoup sans pouvoir prévoir assez tôt vos déplacements ou que vous préférez la première classe. En revanche, si vous avez 60 ans ou plus et privilégiez la seconde, la carte Avantage sénior (nettement moins onéreuse) peut être un choix plus pertinent, même si les conditions d'échange des billets sont un peu moins souples. En effet, elle vous donne droit à un tarif plafonné en seconde, plus intéressant que le Liberté et valable sur tous les parcours. Toutefois, pour les 27-59 ans, inutile de souscrire la carte Avantage quand on dispose de la Liberté. Elles feraient doublon.

**À NOTER** Avec la carte Liberté, vous obtenez jusqu'à 50 % de réduction sur certains TER. Par contre, vous ne bénéficiez pas d'avantages particuliers sur les trains Ouigo.

### **MAX JEUNE ET MAX SÉNIOR TROP PEU DE PLACES DISPONIBLES**

**L'INTÉRÊT** Avec Max jeune (16-27 ans) ou Max sénior (plus de 60 ans), vous vous abonnez pour 79 € par mois afin d'avoir des billets gratuits en seconde classe. Cependant, ils ne sont accordés que sur les trains Inoui, Intercités et Ouigo grande vitesse, en dehors des périodes d'affluence et dans la limite d'un quota de places déterminé par la SNCF.

**CE DONT IL FAUT SE MÉFIER** Ces abonnements déçoivent les usagers, qui trouvent difficilement des places Max disponibles aux horaires qui leur conviennent. Soit le train n'est pas éligible, soit les places Max sont déjà toutes prises. « Ces formules ont été créées pour remplir les trains vides. Il n'y a donc pas de places Max, ou très peu, proposées par la SNCF sur ceux qui peuvent attirer suffisamment de voyageurs », résume François Delétraz. Or, l'abonnement, souscrit pour 12 mois, n'est pas résiliable lors des trois premiers. Et pour les neuf suivants, les frais d'annulation s'élèvent à 15 €.

**À NOTER** Si vous ne trouvez pas de place Max, vous bénéficiez de 30 % de réduction sur les trains à réservation obligatoire Inoui et Intercités, et sur le tarif « normal » pour les Intercités sans réservation obligatoire dans le cadre de billets valables un jour. Mais sans profiter du prix plafond de la carte Avantage... parfois donc plus intéressante.

## FAIRE DES ÉCONOMIES SUR LES VOYAGES EN FAMILLE

### DES TARIFS RÉDUITS POUR LES MOINS DE 12 ANS

Dans les Inoui et les Intercités, les moins de 4 ans voyagent gratuitement sur les genoux des parents. Ils peuvent avoir leur siège pour 9 € avec le forfait Bambin. Les enfants de 4 à 12 ans bénéficient de 50 % de réduction sur le tarif Loisir. Sur les TGV Ouigo, le billet coûte 8 € pour les 3-12 ans.

### UNE REMISE JUSQU'À 60 % AVEC LA CARTE AVANTAGE

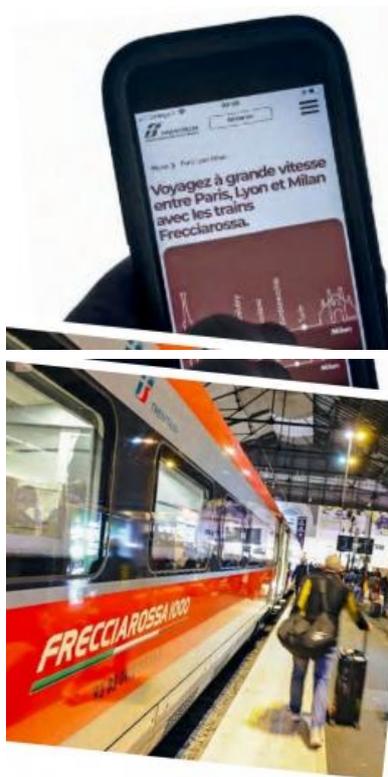
Il est souvent possible d'économiser encore plus avec une carte Avantage adulte (pour les 27-59 ans), à condition de passer la nuit du vendredi, du samedi ou du dimanche sur place. En effet, les enfants (trois au maximum de 4 à 11 ans inclus) qui voyagent avec une personne titulaire de cette carte (mère ou grand-père, par exemple) ont droit à 60 % de réduction sur leurs titres de transport achetés en même temps que le porteur de la carte. Un accompagnant de plus de 12 ans peut également profiter d'une remise de 30 % sur le prix du billet pour les trajets en France et en Europe (lire aussi p. 26).

**À NOTER** Si, par contre, l'enfant prend le train seul, il doit avoir sa propre carte Avantage pour bénéficier d'un rabais.

## DIVERS RABAIS GRÂCE À LA CARTE FAMILLES NOMBREUSES

Attribuée sans conditions de ressources si vous avez trois enfants au moins (dont un âgé de moins de 18 ans) ou si vous en avez élevé cinq, cette carte permet d'obtenir des réductions sur le réseau ferroviaire en seconde classe : de 30 % à 75 % en fonction du nombre de bambins. « Cette remise est valable tout le temps, sur les allers simples et même pour les allers et retours en semaine », précise François Delétraz. Il faut la demander (19 €) sur le site [Carte-familles-nombreuses.gouv.fr](http://Carte-familles-nombreuses.gouv.fr). Elle ouvre aussi droit à d'autres rabais, hors SNCF.

## SILLONNER L'EUROPE SANS SE RUINER



### PASS INTERRAIL SELON L'ÂGE ET LE TEMPS PASSÉ EN TRAIN

Cette carte, à ne pas confondre avec le Pass Rail français, permet de voyager à bord de la plupart des trains européens. Elle donne accès aux services de 35 compagnies ferroviaires et de ferries, dans 33 États. Vous pouvez visiter un ou plusieurs pays. Son coût, forfaitaire, dépend du nombre de jours passés dans le train et de votre âge (il y a des réductions pour les jeunes et les seniors). Par exemple, 286 € pour un étudiant et un périple d'un mois comprenant sept jours de voyage.

**À NOTER** Avec certaines compagnies, vous paierez en plus les frais de réservation des places assises. Comme de nombreux trajets impliquent une réservation, pensez-y et anticipez votre itinéraire. Plus d'infos sur [Interrail.eu](http://Interrail.eu).

### COMPAGNIES ÉTRANGÈRES COMPAREZ LES PRIX

« Pour traverser la frontière en train, consultez les sites des autres compagnies telles qu'Euro star, Deutsche Bahn (DB), Öster-reichische Bundesbahnen (ÖBB) ou Trenitalia afin de comparer les prix », conseille Éléna Bajric, au Centre européen des consommateurs France. Ainsi, la DB présente des offres non reprises par la SNCF. De plus, certains pays proposant un forfait à petit prix donnent accès à de nombreux trains nationaux. Si c'est le cas pour votre destination, faites vos comptes afin de vérifier si le Pass Interrail reste plus avantageux.

**À NOTER** La carte Avantage permet de bénéficier de 30 %

de réduction sur certains trajets vers l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, le Luxembourg et la Suisse.



## TROIS QUESTIONS À FRANÇOIS DELÉTRAZ Président de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut)



« Avec une carte Air France, vous payez souvent moins cher ! »

**QCB Faut-il se ruer sur les ventes flash promotionnelles de la SNCF ? FRANÇOIS DELÉTRAZ** La SNCF n'y propose en réalité qu'un très petit nombre de places - par exemple, 200 000 seulement sur les Ouigo en septembre dernier, ce qui est très faible.

Ce sont surtout des opérations marketing, mais les usagers peuvent tenter leur chance.

**QCB L'ouverture à la concurrence va-t-elle faire baisser les prix ? F. D.** Les sociétés ferroviaires concurrentes de la SNCF gèrent trop peu de lignes, et ont déjà des problèmes de rentabilité sur celles qu'elles exploitent en France. Le rail reste donc cher, notamment pour les familles, ce qui les incite à préférer la voiture.

Sur certaines destinations, avec une carte de réduction Air France, vous payez même souvent moins cher qu'en train !

**QCB. Les comparateurs de prix sur Internet aident-ils à trouver des billets moins chers ?**

**F. D.** Ces comparateurs ne disposent pas toujours d'informations à jour, et les tarifs annoncés sont parfois erronés. Ils peuvent aussi prendre des frais. Enfin, en cas de souci concernant le billet ou pendant le voyage, mieux vaut discuter avec la SNCF plutôt qu'avec un intermédiaire. D'ailleurs, même SNCF Connect n'est pas la panacée. En effet, il s'agit d'un service de SNCF Voyageurs, qui est une agence de voyages, filiale de la SNCF, certes, mais libre de mettre en avant les prix qu'elle souhaite. Par exemple, elle n'affiche pas toujours tous les billets Ouigo disponibles.

Il peut donc être intéressant de regarder sur le site Ouigo pour accéder à toute l'offre. ■

*par Anne David*

### Sur le réseau français, des trains et des tarifs qui diffèrent

**Ouigo** Ce sont les trains low cost de la SNCF. Il s'agit de Ouigo Grande Vitesse (TGV) ou de Ouigo classiques – souvent de vieilles voitures corail réhabilitées qui roulent à vitesse normale.

**TGV Inoui** C'est l'offre de TGV classique de la SNCF.

**Intercités** Ni TGV ni Ouigo, ces trains « grandes lignes », qui traversent davantage de régions, sont conventionnés par l'État.

**Transports express régionaux (TER)** Ces trains et autocars permettent de circuler au sein d'une même région, ou vers une grande ville d'une région voisine (par exemple, entre Paris et Tours). Chaque région gère son propre réseau TER de manière indépendante et le subventionne ; les offres tarifaires sont donc différentes.

### BILLET DE CONGÉ ANNUEL Il existe toujours



Vous partez en congés avec un TGV Inoui, un TER ou un Intercités ? Vous, votre conjoint et vos enfants de moins de 21 ans bénéficiez d'une réduction de 25 % une fois par an sur un aller-retour d'au moins 200 km sans acheter une carte ou un abonnement. C'est le billet de congé annuel de la SNCF auquel salariés, fonctionnaires, retraités, demandeurs d'emploi ou encore artisans ont droit. L'adresse pour faire votre demande préalable :

<https://www.sncf-voyageurs.com/fr/voyagez-avec-nous/en-france/tarifs-grandes-lignes/billet-conge-annuel/>

### TRAIN ANNULÉ ? Faites vos comptes



Quand votre train est annulé, la SNCF doit vous en proposer un autre sans surcoût. Si vous acceptez, vous ne déboursez donc rien de plus même si, entretemps, le prix du voyage a augmenté. Mais attention, la SNCF peut aussi vous proposer de vous rembourser. Or, si vous rachetez ensuite un billet, vous réglez le nouveau tarif, éventuellement plus élevé. Alors, avant de choisir, faites vos comptes !

## Les TER épinglés



Selon les statistiques 2023 de l'Autorité de régulation des transports, 20 % des TER n'ont pas fonctionné correctement (retards, annulations...). La situation se dégrade par rapport aux années passées, alors que la fréquentation, elle, bondit (+ 40 % de 2021 à 2023). Or, les conditions d'indemnisation des passagers diffèrent d'une région à l'autre, certaines n'en prévoyant aucune. L'UFC-Que Choisir réclame donc une uniformisation des dédommagements au niveau national.

## Adieu chèques-vacances en papier



La SNCF n'acceptera plus les chèques-vacances papier à ses guichets grandes lignes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Seule leur version électronique sera utilisable - une procédure est toutefois prévue pour convertir les titres papier au format numérique.

Ces derniers resteront valables dans les guichets TER gérés par les régions, même pour des billets TGV, mais il n'y en a pas dans tous les départements.

